Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

N° 6 Septembre 2008

NEWSLETTER

Informations sur la statistique publique en Suisse

Vient de paraître

– Disparités régionales en Suisse – Indicateurs clés 2
– D'une génération à l'autre. Evolution des causes de décès de 1970 à 2004 2

Statistiques fédérales et régionales

– Le recensement des entreprises 3
– Le numéro d'identification des entreprises (UID) 4
– Les activités de promotion économique à Genève: sous la loupe de la statistique publique 5
– Sept ans de «Perspectives de la formation» 5

Politique fédérale

– Interventions parlementaires 6

Vademecum

– Liens vers: Le calculateur individuel de salaires «Salarium» 7

Calendriers statistiques

– Agenda 7

Editorial

En septembre 2008 débutera le recensement des entreprises, sans doute le dernier recensement exhaustive de ce genre. Dès 2011, l'enquête directe devrait être remplacée par l'utilisation et l'exploitation de données administratives.

Au cours des six dernières années, l'OFS a été confronté à des changements et à des défis importants. L'efficacité d'un système moderne d'information statistique dépend en grande partie du mode de collecte des données. A cet égard, l'exploitation systématique des données déjà disponibles est préférable, pour des raisons juridiques et financières, à la collecte de données par voie d'enquêtes directes, enquêtes qui constituent une charge pour les personnes interrogées.

Tous les efforts de l'OFS tendent aujourd'hui vers l'édification d'un système statistique intégré. A l'avenir, les informations statistiques seront produites systématiquement à partir de plusieurs sources de données, incluant les registres administratifs et les enquêtes statistiques, par exemple dans le domaine du marché du travail et de la formation. Plusieurs grands projets sont en cours: l'harmonisation des registres, la modernisation du recensement de la population, le numéro d'identification universel des entreprises, l'Accord bilatéral sur la statistique.

Les besoins d'information du XXIe siècle seront ainsi couverts avec les moyens techniques et méthodologiques du XXIe siècle. Nos projets de modernisation aboutiront à une amélioration générale et fondamentale du système statistique de la Suisse.

Je vous souhaite une lecture enrichissante.

Adelheid Bürgi-Schmelz
Directrice de l'Office fédéral de la statistique

Documents

Cette Newsletter figure sur le portail Statistique suisse à l'adresse: www.statistique.admin.ch -> Institutions -> La statistique publique -> Newsletter Statistique Suisse

Liens importants

www.statistique.admin.ch: le site de la statistique publique pour consulter les communiqués de presse, les publications et les statistiques thématiques d'actualité.

Vient de paraître

Disparités régionales en Suisse

Indicateurs clés

La Suisse est un pays pluriel où les disparités régionales sont omniprésentes. Mais quelles disparités régionales présentent un intérêt particulier pour comprendre les relations fonctionnelles et conduire une politique? Et quels sont les indicateurs qui permettent le mieux de mesurer et de représenter ces disparités?

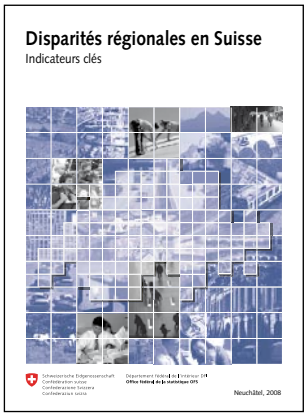

La présente brochure propose une série d'indicateurs clés qui donnent une vue d'ensemble des disparités régionales en Suisse dans neuf domaines différents.

Les domaines abordés sont les suivants:

- Structure et capacité économiques
- Infrastructure et équipement
- Impôts et budgets publics
- Formation, recherche et innovation
- Vie active et chômage
- Démographie
- Mobilité et accessibilité
- Revenu, répartition et protection sociale
- Construction, habitat et utilisation du sol

Ces indicateurs analysent des processus d'évolution géographique et des enjeux politiques centraux. L'accent est mis sur l'observation des développements socioéconomiques. Les cartes et les graphiques illustrant les indicateurs permettent d'effectuer des comparaisons entre les cantons, les régions MS et les différents types de régions. Un «schéma des disparités» facilite l'observation de l'évolution des disparités entre les régions.

Le choix des indicateurs se base sur les thèmes et indicateurs traités dans l'étude «Disparités régionales en Suisse, rapports partiels 1 et 2» (OFS, 2006). Les indicateurs ont été actualisés et sont accompagnés de brefs commentaires mettant en lumière certaines particularités régionales.

Disparités régionales en Suisse – Indicateurs clés

44 pages, gratuit, numéro de commande 920-0700

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=3228

Regionale Disparitäten in der Schweiz – Teilbericht 1

(Cette publication n'existe qu'en allemand)

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=2503

Regionale Disparitäten in der Schweiz – Teilbericht 2

(Cette publication n'existe qu'en allemand)

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=2504

D'une génération à l'autre

Evolution des causes de décès de 1970 à 2004

Les causes de la mortalité changent au fil du temps. Cette évolution est due notamment au fait que la population est sujette à des maladies différentes suivant les générations. De plus, de nombreuses maladies autrefois fatales se soignent très bien aujourd'hui. Par ailleurs, les conditions de vie actuelles permettent de vivre plus confortablement mais aussi plus longtemps. Quel que soit l'âge considéré, les taux de mortalité sont par conséquent plus bas aujourd'hui que par le passé. L'évolution de la société a toutefois fait apparaître de nouveaux risques, rendant ainsi plus fréquentes certaines causes de décès.

Les publications courantes de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les causes de décès ne présentaient jusqu'à présent que les décès par groupe d'âges et année de décès. Ce rapport est le premier à présenter les causes de décès par génération et leurs modifications au cours du temps.

Cette méthode permet un gain d'information considérable. Elle met en évidence l'influence de l'épidémie du sida sur les différentes générations. En s'appuyant sur l'évolution du cancer du poumon, il est possible de repérer la diffusion différenciée de la consommation de tabac. Les résultats ne font pas seulement ressortir l'influence des modes de vie et de leur évolution, mais aussi le progrès médical et les effets de la prévention.

Un CD-ROM est joint à la publication; il contient des données sur le nombre de décès et sur les taux de mortalité par sexe, groupe d'âges, période et année de naissance.

D'une génération à l'autre.
Evolution des causes de décès de 1970 à 2004

64 pages, fr. 31.– (avec CD-ROM)

Numéro de commande 962-0400

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/22/publ.html?publicationID=3251

Le recensement des entreprises

L'Office fédéral de la statistique réalise tous les trois à quatre ans un recensement des entreprises dans les secteurs secondaire (industrie, arts et métiers) et tertiaire (services) de l'économie suisse. Le prochain recensement des entreprises, le RE2008, aura le 30 septembre 2008 pour jour de référence. Le recensement des entreprises fournit des informations structurelles complètes sur la totalité des effectifs des entreprises et sur la situation de l'emploi en Suisse. A l'avenir, l'Office fédéral de la statistique ne relèvera plus les données des entreprises à l'aide d'une enquête directe. Il tirera la plupart des informations nécessaires des données administratives et des registres disponibles. C'est donc la dernière fois que le RE2008 est réalisé sous sa forme actuelle.

Caractéristiques structurelles déterminantes

Le recensement des entreprises repose sur un catalogue de questions qui se réfèrent en principe à des caractéristiques structurelles importantes et faciles à relever. En plus de mettre l'accent sur les activités économiques permettant de ventiler les établissements par branche, il porte sur le nombre d'emplois des entreprises, différencié selon le sexe, la nationalité et le taux d'occupation.

Du porte-à-porte au clic de souris

Le recensement des entreprises a vu le jour en 1905, alors que les agents recenseurs formés faisaient leur première tournée dans les communes. Ils ont recensé par écrit les entreprises et les emplois des trois secteurs. La dernière visite officielle du personnel recenseur dans les entreprises a eu lieu en 1975. Depuis 1985, les questionnaires sont envoyés par courrier postal et depuis 2005, ils peuvent même être complétés en ligne (eSurvey).

eSurvey: un instrument de relevé moderne

La participation au recensement des entreprises 2008 est encore plus simple, plus rapide et plus efficace qu'avant, grâce à la plateforme Internet eSurvey. Le nom de l'utilisateur et le mot de passe sont imprimés sur le questionnaire papier. L'instrument eSurvey présente de nombreux avantages. La livraison a lieu sans rupture dans la transmission des données. Elle est plus rapide, moins susceptible de générer des erreurs et facilite le dépouillement des données. L'utilisation d'eSurvey est encore plus sûre que l'envoi par la poste du questionnaire papier complété.

Profilage: relevé centralisé des données pour les grandes entreprises

Le profilage est un autre moyen de décharger les entreprises sans risquer d'amoindrir la qualité des données. Il s'adresse tant à des grandes entreprises qu'à des administrations. Les données sont relevées de manière centralisée et communiquées dans le cadre d'une livraison électronique unique. Ce processus permet non seulement d'améliorer la qualité des données collectées mais aussi d'obtenir, en étroite collaboration avec les fournisseurs de données, une meilleure cohérence temporelle des données. Les entreprises risquent ainsi moins d'être submergées par une grande quantité de questionnaires sur papier et elles gagnent un temps précieux lors de la communication des données statistiques.

Profiter des synergies

La réussite du recensement des entreprises passe notamment par la coordination interne avec les autres sections et la collaboration avec les offices statistiques régionaux. L'enquête exhaustive est coordonnée avec l'enquête ERST d'actualisation du registre des entreprises et des établissements, avec la statistique de l'emploi ESPA, avec le profilage et avec le recensement administratif (paiements directs) dans l'agriculture. Les offices statistiques régionaux se chargent de fournir des compléments d'information, de procéder aux rappels par téléphone et de vérifier les données collectées. Les résultats définitifs du recensement des entreprises seront publiés à fin septembre 2009.

Pour préparer l'avenir

Le programme GUS vise à long terme à mettre en place un système intégré des statistiques des entreprises qui englobe aussi le recensement des entreprises et se base, dans la mesure du possible, sur des données déjà contenues dans les registres. A partir de 2011, il est prévu d'utiliser principalement des données administratives pour obtenir des informations statistiques. La modernisation du recensement des entreprises permettra de décharger considérablement ces dernières et de réduire les coûts de l'enquête. Il faudra encore régler certaines questions qui restent ouvertes. Les registres administratifs visent des objectifs administratifs spécifiques et ne sont généralement pas harmonisés. Il s'agira de résoudre les difficultés méthodologiques et techniques et de créer des conditions-cadre adaptées aux plans politique, légal et formel. Dès à présent, les données sur les entreprises doivent être communiquées selon un rythme annuel.

Recensement des entreprises dans le portail statistique:
http://www.re.bfs.admin.ch

Ian Boborodea, Chef de la section Structure des entreprises

Contact: ian.boborodea@bfs.admin.ch

Le numéro d'identification des entreprises (UID)

L'OFS est chargé de l'introduire

Les entreprises, au cours de leur existence, entretiennent de nombreuses relations avec différentes administrations publiques (registre du commerce, caisses de compensation AVS, administration fiscale, statistique, etc.). Ces relations avec l'administration impliquent une certaine charge de travail et donnent lieu à des formalités souvent redondantes.

Chaque administration tient un registre adapté à ses besoins spécifiques. Les registres sont généralement basés sur des définitions différentes et recourent à des systèmes d'identification différents des entreprises, en conséquence de quoi les mêmes opérations d'identification et de saisie d'informations sont souvent effectuées en parallèle par plusieurs services administratifs. Ces redondances constituent une charge considérable aussi bien pour les entreprises que pour les administrations.

Le groupe de travail interdépartemental

Le Conseil fédéral, conscient de ce problème, a constitué un groupe de travail interdépartemental en vue d'introduire en Suisse un numéro unique d'identification des entreprises (UID). L'OFS, qui tient déjà un registre à peu près complet des entreprises en Suisse – le Registre des entreprises et des établissements (REE) –, a été chargé, après d'importants travaux préparatoires, d'introduire l'UID.

Dans le contexte actuel, où les échanges électroniques de données et la cyberadministration ne cessent de se développer, l'UID a pour but de simplifier les relations entre les entreprises et les autorités (B2G), les relations des entreprises entre elles (B2B) et l'exécution de nombreux processus internes à l'administration (G2G).

Relations entre les entreprises et les autorités (B2G)

Les entreprises pourront s'identifier auprès de l'administration au moyen d'un seul numéro. Elles n'auront plus à utiliser un numéro différent pour chaque administration. Les principaux éléments d'identification seront saisis une seule fois et non plus à chaque fois.

Relations entre les administrations (B2B)

Dans leurs relations d'affaires, les entreprises pourront identifier plus facilement leurs partenaires (clients, fournisseurs, etc.) et utiliser dans leurs répertoires un système de désignations uniforme et universel.

Relations entre les autorités (G2G)

Dans les limites autorisées par la loi, l'UID permettra de développer des procédures sûres et simplifiées d'échange et d'harmonisation des données à l'intérieur de l'administration, de façon à ce que les mêmes informations n'aient plus à être enregistrées plusieurs fois.

Structure du numéro d'identification des entreprises

L'UID est formé de neuf chiffres, le neuvième étant un chiffre de contrôle. Il est préfixé d'un code de pays désignant la Suisse. Pour différencier l'UID du nouveau numéro AVS et du numéro d'identification du registre du commerce (FID), on utilisera la variante Alpha-3 de la norme ISO 3166-1 (préfixe «CHE» pour la Suisse).

Numéro	ISO 3166-1	Code de pays	Exemple
Nouveau numéro AVS	Numérique	756	756.1234.5678.95
FID	Alpha-2	CH	CH-000.0.000.001-0
UID	Alpha-3	CHE	CHE-999.999.998

En principe, chaque entreprise est aujourd'hui déjà identifiée par un UID dans le REE. Il s'agit maintenant de communiquer à chaque entreprise son numéro, d'inscrire dans les meilleurs délais possibles les numéros dans les principaux registres de la Confédération et de mettre en place une organisation légère pour la gestion des numéros et leur attribution aux nouvelles entreprises. Préalablement à ces travaux, il faut élaborer des bases légales et développer une solution informatique permettant à toute personne intéressée de rechercher ou de vérifier l'UID d'une entreprise. A partir du 1er janvier 2011, toutes les entreprises de Suisse connaîtront leur UID et pourront l'utiliser pour une partie de leurs contacts avec les autorités fédérales. L'utilisation de l'UID sera ensuite étendue le plus rapidement possible au reste de l'administration fédérale ainsi qu'aux administrations cantonales et communales.

Beaucoup de travaux préparatoires

Les différents systèmes de numérotation qui existent aujourd'hui dans l'administration fédérale, dans les cantons et dans les communes sont voués à être remplacés à moyen ou à long terme par l'UID. Cela présuppose toutefois des travaux préparatoires considérables sur les plans technique, organisationnel et juridique. Il est prévu, dans un premier temps, de substituer à partir de 2011 l'UID à l'actuel numéro de TVA.

Pour plus d'informations sur le projet UID: www.uid.bfs.admin.ch

Pascal Utz, Division Infrastructure statistique

Contact: pascal.utz@bfs.admin.ch

Les activités de promotion économique à Genève sous la loupe de la statistique publique

Dans le canton de Genève, depuis 1999, l'OCSTAT réalise annuellement une enquête auprès de l'ensemble des entreprises qui ont été en relation avec un organisme de promotion économique du canton. Ce relevé est conforme aux standards de la statistique publique (méthodologie solide, continuité, exigence de qualité forte, indépendance professionnelle, secret statistique).

L'enquête porte sur trois catégories d'entreprises au bénéfice d'un appui de la promotion économique (qu'elle soit exogène ou endogène), à savoir, les implantations d'entreprises «étrangères» déjà actives hors de Genève, à l'étranger ou dans un autre canton ; les entreprises entièrement nouvelles; les soutiens apportés à des entreprises en phase de développement ou de restructuration.

L'enquête concerne les entreprises qui bénéficient d'un soutien effectif, qu'il s'agisse de conseils, d'accompagnement, d'aide protocolée dans des dispositions légales ou d'allègement fiscal. Les entreprises en question doivent participer durant cinq ans à cette enquête (de caractère obligatoire). Elle porte sur le nombre d'emplois et l'activité économique effectivement exercée, observés selon les définitions usuelles de la statistique économique suisse. Si, à Genève, seuls les emplois effectifs sont dénombrés, d'autres cantons s'intéressent aux «emplois potentiels». La durée d'observation de cinq ans correspond à une période de maturité normale des entreprises; à plus longue échéance, une réorientation de leur activité est tout à fait probable et l'influence de facteurs externes sur leur développement devient certainement prédominante.

Cette enquête assure une complète transparence des activités de promotion économique du canton de Genève; et elle en assure la vérification externe.

Résultats de l'enquête 2007

Selon les résultats de l'enquête 2007, 15 entreprises étrangères (570 emplois) se sont implantées dans le canton avec l'aide d'un organisme de promotion économique, 33 entreprises entièrement nouvelles (251 emplois) en ont bénéficié, ainsi que 81 entreprises en développement ou restructuration (9438 emplois).

Les principales branches d'activité des implantations étrangères dans le canton concernent le commerce de gros, qui comprend le négoce international et les sièges d'entreprises multinationales, les services aux entreprises, les activités financières et l'informatique, soit des services à forte intensité de connaissance (SFIC) selon les critères internationaux. Les entreprises entièrement nouvelles sont principalement actives dans le commerce de détail, les services aux entreprises, l'industrie de haute technologie et l'informatique, soit des activités de type local ou innovantes. Quant aux entreprises en développement ou restructuration, elles se répartissent, sans surprise, dans ces mêmes branches économiques.

En moyenne, au cours des six dernières années, les entreprises étrangères s'implantant dans le canton ont une taille moyenne de l'ordre de 31 personnes, celles en développement ou restructuration, de 77 personnes et les entreprises entièrement nouvelles, de 8 personnes. Pour l'ensemble de ces entreprises, la taille moyenne s'établit à 40 personnes, alors qu'elle est, pour l'ensemble du secteur privé genevois, de 10 personnes selon le RFE 2005.

Le suivi quinquennal des entreprises permet de constater la disparition progressive d'un certain nombre d'entreprises, alors qu'au contraire, le volume total de l'emploi progresse. En effet, la «mortalité infantile» des entreprises est la plus importante pour les entreprises faibles, alors que les plus dynamiques gagnent en importance en terme d'emplois.

L'enquête auprès des entreprises en relation avec un organisme de promotion économique dans le canton de Genève constitue, bien qu'elle soit centrée sur une politique publique particulière, une prestation de la statistique publique d'intérêt général.

Pour en savoir plus:

http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/06/06_02/methodologie.asp#

http://www.geneve.ch/statistique/publications/pdf/2008/resultats/dg-rs-2008-07.pdf

Sept ans de «Perspectives de la formation»

«Gouverner c'est prévoir»…, mais «les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir».

Effectuons ici un petit retour en arrière sur le projet «Perspectives de la formation». C'est donc dans le but évident d'une meilleure «gouvernance» qu'a été lancé il y a 7 ans un projet visant à anticiper au mieux les développements des hautes écoles suisses. L'objectif premier de ce projet, qui réactivait différents travaux effectués plusieurs années auparavant par l'OFS ou d'autres organes, était de fournir un outil servant à une meilleure planification financière du système de formation.

L'intérêt était bien sûr multiple: il consistait en une valorisation des relevés du domaine de la formation; il nous forçait à approfondir nos connaissances des dynamiques à l'œuvre dans un système en mutation constante et permettait enfin d'offrir une réponse fondée scientifiquement à la question si fréquemment posée du nombre futur d'étudiants.

Depuis cette date, le projet s'est développé et englobe depuis 2007 l'ensemble du système de formation, du jardin d'enfants au corps professoral des universités suisses, en traitant aussi bien les aspects liés aux nombres futurs d'élèves et de titres décernés que les ressources humaines (p.ex. les départs à la retraite).

Les enseignements que l'on peut tirer de ces 7 ans sont les suivants:

- Le sujet répond à une forte demande tout en étant difficile ou délicat. La difficulté vient du champ même de la «prospective»: cela englobe par exemple la délimitation précise des domaines pour lesquels des projections fiables peuvent être établies, les hypothèses retenues au niveau de la construction du modèle, mais aussi un discours approprié sur les résultats des scénarios. En contrepartie, le sujet suscite toujours une demande importante (la publication relative aux scénarios pour l'école obligatoire reste la plus consultée sur Internet du domaine de la formation) et une fois passé les émois des différents acteurs du système de la formation lors des premières diffusions (on douche parfois des espoirs fous), tout le monde finit par reconnaître la validité de l'instrument avec ses limites et … l'utilise abondamment.
- Le projet a prouvé que, dans le domaine de la formation, des prévisions ayant une grande fiabilité sont tout-à-fait possibles. Bien sûr, des surprises ne sont jamais à exclure, mais l'écart ex-post moyen entre observations et prévisions, après 1 an, a été jusqu'à présent dans la plupart des cas meilleur que 1% (0,2% pour l'école obligatoire!). De plus, cet écart ne se dégrade pas sur les premières années de prévisions.
- Du fait des exigences du modèle et du besoin d'élaborer des hypothèses de qualité, le projet a eu un impact important sur la qualité des données. Cela a entraîné par exemple des améliorations sensibles en termes de plausibilisation à l'intérieur des relevés ou entre les différents relevés (les scénarios 2008-2017 connectent pas moins de 12 relevés touchant bien sûr la formation, mais aussi la démographie).
- Le projet a un rapport coût-utilité très intéressant. Une grande partie des coûts proviennent du développement du modèle prévisionnel, c'est-à-dire donc sous la forme d'un investissement. Ainsi, chaque année, l'ensemble des scénarios pour le système de formation sont actualisés, voire développés, avec 2 équivalents pleins-temps. Ce projet apporte aussi une contribution à toute une série de projets du système de formation (p.ex. des indicateurs prospectifs pour les systèmes d'indicateurs).

Ces prochaines années, le projet va jouer un nouveau rôle du fait de son intégration directe dans la nouvelle Loi d'aide au Hautes Ecoles en tant qu'instrument de détermination des besoins financiers futurs.

Des questions? Visitez www.eduperspectives-stat.admin.ch ou contactez-nous!

Jacques Babel, Dr., Responsable du projet «Perspectives de la formation»

Contact: jacques.babel@bfs.admin.ch

Politique fédérale

Interventions parlementaires

Dernières interventions parlementaires au Conseil national et au Conseil des Etats concernant la statistique:

Plusieurs interventions parlementaires ont été présentées depuis la dernière Newsletter (décembre 2007 à juillet 2007).

Postulat Rossini Stéphane du 13 juin 2008

http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20083403

Statistique des institutions sociales sans but lucratif et des ONG
Pas encore traité au plénum

Motion Rossini Stéphane du 13 juin 2008
LPP et 3A. Statistique des bénéficiaires et des rentes

http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20083404

Pas encore traité au plénum

Motion Berberat Didier du 13 juin 2008
Statistique de l'emploi et des salaires en collaboration avec la centrale suisse de compensation

http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20083421

Pas encore traité au plénum

Question Waber du 21 décembre 2007
Statistique de la procréation médicalement assistée. Rapport de l'OFS
http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20071127

Réponse du Conseil fédéral du 27.2.2008

Motion Jositsch du 20 décembre 2007
Usage abusif d'armes: des chiffres

http://www.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20073845

27.2.2008 Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion

La **liste complète** des interventions parlementaires élaborées et traitées depuis 1995 par l'Office fédéral de la statistique peut être téléchargée du portail Statistique suisse au format Excel:
www.statistique.admin.ch -> Institutions -> La statistique publique -> La statistique fédérale -> Interventions parlementaires

Vade-mecum

Liens vers

Vous trouverez dans cette rubrique des indications sur les nouvelles pages à consulter sur le Portail statistique suisse.

Aujourd'hui:

Le calculateur individuel de salaires «Salarium»

Le calculateur individuel de salaire « Salarium » est une application interactive qui fournit des informations salariales (niveaux des salaires, dispersion, différences entre régions, etc.) pour un poste de travail spécifique (branche économique, région, etc.), selon des caractéristiques individuelles à déterminer (âge, niveau de formation, etc.). Salarium permet de comparer ces informations avec son propre salaire.

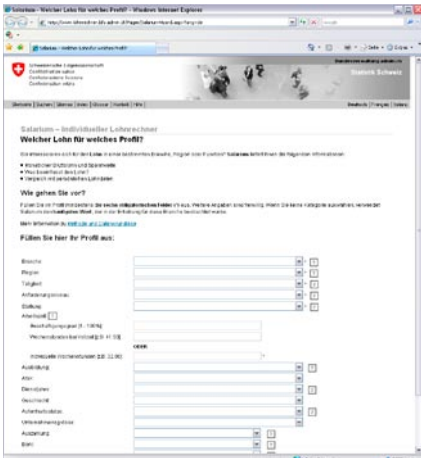

Les valeurs présentées par Salarium sont calculées à partir des données de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) 2006 au moyen d'un modèle prévisionnel élaboré par l'OFS.

Salarium livre les informations concrètes suivantes:

- le salaire mensuel brut (médiane)
- la dispersion des salaires (intervalle interquartile)
- les facteurs influençant le salaire (tableau des variations du salaire par région, niveau de qualification)
- la comparaison avec les données salariales personnelles (montant salarial défini sur la base des mêmes composantes que celles du salaire médian).

Le salaire mensuel brut pour un profil de variables sélectionnées est approché de manière optimale à l'aide d'une modélisation mathématique. Le modèle est basé sur les données salariales de l'échantillon complet de l'ESS pour le secteur privé (le volume de données traitées s'élève à près de 1,2 million de données salariales du secteur privé). Il tient compte de 15 variables, dont la branche économique, la taille de l'entreprise ainsi que des caractéristiques individuelles des salariés et des postes de travail. Les six caractéristiques suivantes doivent être obligatoirement définies : branche économique, région, activité, niveau de qualification, position professionnelle et durée individuelle du travail. Les autres caractéristiques sont facultatives. Les variables non spécifiées prennent par défaut la valeur la plus fréquente observée dans l'enquête pour la branche économique choisie.

Lien: http://www.salarium.bfs.admin.ch

Calendriers statistiques nationalaux et internationaux

Agenda

6.11.2008	OFS, Neuchâtel: Workshop «La branche informatique entre offres et demandes d'emplois»
28.–30.10.2009	Journées de la statistique, Genève
22.–28.8.2010	Conférence IARIW, Saint-Gall

Lien: www.statistique.admin.ch > ACTUALITES > AGENDA et EVENEMENTS

Contact: verena.hirsch@bfs.admin.ch

Impressum

La Newsletter Statistique suisse paraît de manière irrégulière. Elle est diffusée par e-mail et peut faire l'objet d'un abonnement sur le portail Statistique suisse à l'adresse http://www.news-stat.admin.ch ou être téléchargée à l'adresse www.statistique.admin.ch -> Institutions ->La statistique publique -> Newsletter Statistique suisse.

Renseignements: info@bfs.admin.ch

Rédaction: Section DIAM, Heinz Wyder

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Numéro de commande: 709-0506-05